**CLUB D'ATHLÉTISME GUILÉRIEN**

**FICHE D’INSCRIPTION SAISON 2022 – 2023**

**☐ Nouvelle inscription\* ☐ Renouvellement \*** \*cocher la case correspondante

NOM :………………………………………………………….PRENOM………………………………………..

DATE DE NAISSANCE :……………………..SEXE :……………………………………………...

ADRESSE :……………………………………………………………………………………………

CODE POSTAL :………………………………VILLE :…………………………………………….

Portable Mère :………………………………….Portable Père :……………………………………… **Adresse e.mail 1 :…………………………@…………………….**

**Adresse e.mail 2 :…………………………@…………………….**

Nom, adresse et Téléphone du Médecin traitant :

Observations utiles (allergies, traitement, asthme…)

**Autorisations Parentales** ( pour les mineurs )

1) En cas d’urgence, le jeune accidenté ou malade sera orienté et transporté par les services de secours d’urgence vers l’hôpital le mieux adapté. La famille sera immédiatement avertie par nos soins. L’athlète mineur ne pourra sortir de l’hôpital qu’accompagné de sa famille.

Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame ……………… autorisons un responsable du Club d’Athlétisme Guilérien à faire pratiquer sur notre enfant……………. dans des situations médicales d’urgence, tout acte prescrit par un médecin, y compris les interventions chirurgicales sous anesthésie.

2) Conformément à l’article R232-45 du Code du Sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je soussigné, …………………………en ma qualité de ……………( père, mère, représentant légal ) de l’enfant …………………. , autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.

A ………………….le……………………………….. Signature des Parents

2) A l’occasion de sorties diverses ou de compétitions, certains athlètes ont leur photo sur le site du Club. En application de l’article 9 du Code civil, nous vous demandons concernant votre enfant mineur l’autorisation de la diffusion éventuelle de sa photo avec son prénom sur le site du club.

Nous autorisons le Club d’Athlétisme Guilérien à diffuser sur son site Internet www.guilersathle.fr la photo de notre enfant avec son prénom

A ………………….le……………………………….. Signature des Parents

**Fiche d’inscription à déposer dans boîte à lettres ou à remettre accompagnée de** :

* 1 Photo d’identité (première inscription uniquement).
* Le montant de la licence (Chèques-vacances acceptés).
* 1 certificat médical autorisant la pratique de l’athlétisme en compétition .
* L’attestation santé de la FFA en cas de renouvellement de licence. Il n’y a plus besoin de certif médical (décret du 8 mai 2021, uniquement un questionnaire santé) :

**extrait issu de www.sports.gouv.fr** : *C’est dans cet esprit que le Gouvernement a souhaité simplifier l’accès des enfants à un club ou une association sportive en remplaçant l’obligation de présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive des mineurs par un questionnaire équivalent à une attestation parentale pour prendre ou renouveler une licence.Adoptée dans le cadre de la loi d’accélération et de simplification de l’action publique du 7 décembre 2020, cette disposition fait désormais l’objet d’un décret paru au Journal officiel le samedi 8 mai 2021.*

*Le décret n° 2021-564 du 7 mai 2021 prévoit donc qu’il n’est désormais plus nécessaire, pour les mineurs, de produire un certificat médical pour l’obtention ou le renouvellement d’une licence dans une fédération sportive ou pour l’inscription à une compétition sportive organisée par une fédération. La production d’un tel certificat demeure toutefois lorsque les réponses au questionnaire de santé du mineur conduisent à un examen médical, mais également pour les disciplines à contraintes particulièr*